

Cyberjustice et Intelligence artificielle : perspectives juridiques

SYLLABUS ET PLAN DE COURS

1. OBJECTIFS ET DESCRIPTION DU COURS

L'accès à la justice est une question cruciale pour tous les pays. Dans les démocraties occidentales, l'observateur note la récurrence des maux de la justice : les coûts et les délais. La complexité constitue un autre facteur qui éloigne les citoyens de leur système de justice. Ces facteurs accentuent l'exclusion des plus pauvres du développement économique et de ses externalités positives. Ils donnent également l'impression d'une justice déconnectée des préoccupations citoyennes. Dans ce contexte, l'accès à la justice apparaît indissociable des avancées au plan social, économique ou politique. Pourtant, les budgets alloués à la justice ont tendance à stagner, voire à diminuer en temps de raréfaction des ressources publiques. Les technologies de l'information et de la communication, sans prétendre régler l'ensemble des maux affectant la justice, peuvent contribuer à en atténuer certains effets. L'émergence de certains outils d'intelligence artificielle (IA) participe de cette contribution des technologies à l'accès à la justice en assurant, dans une certaine mesure, une autonomisation du justiciable. Le vocable cyberjustice comprend ces technologies de l'information, y compris les outils d'IA.

Les années 1990 sont marquées par la numérisation croissante des activités sociales et l'ouverture d'Internet au grand public. Le recours aux technologies suscite l'espoir d'un possible abaissement des délais et des coûts judiciaires. Cette vision managériale doit bien sûr être relativisée au regard de l'examen des initiatives conduites dans le champ de la justice. En effet, on note, d'une part, que malgré l'investissement d'importants fonds publics, l'informatisation des tribunaux est extrêmement disparate à l'échelle nationale et globale et, d'autre part, que les coûts et les délais de traitement des affaires continuent de constituer un obstacle à un accès effectif aux tribunaux pour la plupart des justiciables.

C'est dans ce contexte qu'a vu le jour le Laboratoire de cyberjustice de Montréal. Il vise à répondre à une problématique complexe, mais clairement identifiée : comment mettre les technologies de l'information au service d'un meilleur accès à la justice ? Conçu comme un espace de recherche et de collaboration, le Laboratoire est une structure où les processus de justice sont modélisés et repensés afin de mieux répondre aux attentes des justiciables. Il compte sur une équipe internationale multidisciplinaire de près d'une quarantaine de chercheurs provenant d'une vingtaine de centres de recherche et d'universités. Son approche multidisciplinaire lui permet d'appréhender les thèmes de la justice sous tous les angles et, ainsi, de repenser le règlement du conflit afin de répondre aux besoins contemporains des justiciables et d'adapter la justice à la numérisation, à la mise en réseau et aux outils d'IA. Le Laboratoire peut aussi compter sur des partenaires publics, comme les tribunaux, les barreaux, les ministères et les organisations internationales afin d'assurer une caisse de résonance à ses travaux et une mise en œuvre de ceux-ci par les acteurs concernés.

Fer de lance au niveau national et international, l'Université de Montréal et l'Université McGill ont réussi à faire du Laboratoire de cyberjustice le lieu central des travaux de recherche relatifs à la cyberjustice. L'équipe du Laboratoire a acquis une solide expertise en matière de résolution extrajudiciaire des litiges,

grâce à plusieurs projets concluants menés par le professeur Karim Benyekhlef (CyberTribunal, eResolution ou encore ECODIR). Depuis sa création, le Laboratoire a élargi ses champs d'intervention en se penchant sur les cours de justice et les tribunaux administratifs tout en poursuivant ses travaux novateurs dans le champ du règlement en ligne des conflits (Online Dispute Resolution) et en développant également des outils d'intelligence artificielle (chatbots/agents conversationnels).

L'objectif de cette école d'été est de diffuser l'état actuel des connaissances du Laboratoire, tout en offrant l'opportunité unique aux participants de côtoyer et d'échanger avec des experts réputés dans le domaine de la cyberjustice.

2. MODE DE PRÉSENTATION ET MODALITÉS D'ENSEIGNEMENT

Dans le contexte actuel et dans le respect des mesures prises par la Faculté de droit et l'Université de Montréal, l'École d'été a été adaptée et sera entièrement offerte sous la forme d'un cours virtuel. Elle sera offerte aux étudiants inscrits selon les modalités suivantes et suivant une liste de thèmes précis (le programme complet est disponible dans le syllabus) :

- 6 sessions magistrales de 2h offertes en direct via la technologie Zoom
- Des web-conférences et web-entretiens de 30-40 minutes préenregistrés
- L'ensemble de la programmation virtuelle générale du Laboratoire – Été 2020, disponible ici : <https://cyberjustice.ca/programme-virtuel/>

Les vidéos et audios préenregistrés seront disponibles et accessibles en tout temps, et ce à compter du 15 juin, seulement pour **les personnes inscrites, via un lien et un mot de passe qui leur seront envoyés le 15 juin au plus tard.**

Sera également mis à disposition du matériel scientifique (vidéos de conférences antérieures, publications scientifiques et tout autre matériel jugé pertinent pour nourrir la réflexion). Nous nous assurerons que tout ce matériel soit disponible en ligne soit directement (auquel cas les liens seront ajoutés) soit via les ressources offertes en lignes par les bibliothèques de l'UdeM).

3. MODE D'ÉVALUATION

Travail maison : 100 %

Les étudiants devront rédiger un travail individuel sous la forme d'un travail divisé en deux (2) parties de la façon suivante.

1. Un *take-home* comportant deux (2) questions qui porteront sur l'un ou l'autre des cours offerts. (80 %) **(15 pages maximum excluant la page titre et la bibliographie)** Des instructions plus précises sur les modalités formelles de rédaction du *take-home* vous seront données en séance Zoom. Le *take-home* doit contenir une (1) page titre, une (1) pagination, une (1) bibliographie et les sources en notes de bas de page. Il doit être rédigé en Times New Roman, taille 12, interligne 1,5.
2. Un billet de blogue rédigé sur un thème au choix s'inscrivant dans les sujets abordés durant l'École d'été d'un **maximum de quatre (4) pages** en Times New Roman, taille 12. (20 %). Le billet de blogue doit contenir une (1) page titre, une (1) pagination, les sources en note de bas de page. Les meilleurs billets pourront être publiés sur le site Internet du Laboratoire de cyberjustice.

Le *take-home* et le blogue devront être remis au plus tard le **17 juillet 2020 à 16hres** dans une version électronique au format **WORD** par courriel à Karima Smouk **karima.smouk@umontreal.ca**.

Une **pénalité de 20 %** sera imputée par jour de retard.

Matinées ZOOM (en direct uniquement)

Date		Séance	Personne	Mode	Début à	Durée
Lundi 15 juin	Matin	Cours 1*	K. Benyekhlef	Zoom	9h EDT	2 heures
	Midi	Période d'étude libre**				
Mardi 16 juin	Matin	Cours 2*	K. Gentelet	Zoom	9h EDT	2 heures
	Midi	Période d'étude libre**				
Merc. 17 juin	Matin	Cours 3*	V. Gautrais	Zoom	9h EDT	2 heures
	Midi	Période d'étude libre**				
Jeudi 18 juin	Matin	Cours 4*	JF. Roberge	Zoom	9h EDT	2 heures
	Midi	Période d'étude libre**				
Vend. 19 juin	Matin	Cours 5*	V. Callipel	Zoom	9h EDT	2 heures
	Midi	Période d'étude libre**				
Samedi 10 juin	Matin	Cours 6*	N. Vermeys	Zoom	9h EDT	2 heures
	Midi	Période d'étude libre**				

* Se référer au programme détaillé ci-dessous pour la liste complète des thèmes incluant ceux disponibles pour les périodes d'étude libre.

**Périodes pendant lesquelles les étudiants sont invités à parcourir de façon autonome le matériel qui leur est mis à disposition ici

<https://cyberjustice.ca/programme-virtuel/>

Contenu exclusif préenregistré

WEB-CONFÉRENCES

- **Protection de la vie privée dans le contexte de la covid-19**
Présentée par le professeur Pierre-Luc Déziel (Université Laval) et la professeure Céline Castets-Renard (Université d'Ottawa, Section Droit civil)
- **Cloud Crypto Land - Is Blockchain The Future of Law? (en anglais uniquement)**
Présenté par le professeur Edmund Schuster (London School of Economics)

WEB-ENTRETIENS

- **Politiques de crise et aménagement technologique des peines**
Avec la Professeure Chloé Leclerc (CICC, Université de Montréal)
- **Audience virtuelle et principe de publicité des débats**
Avec le Professeur Pierre Trudel (CRDP, Université de Montréal) et le Professeur Nicolas Vermeys (Laboratoire de cyberjustice, Université de Montréal)

Séances ZOOM

SÉANCE 1 – Lundi 15 juin 9h00

Conférencier :

Karim BENYEKHFLEF, professeur, Faculté de droit de l'Université de Montréal et Directeur du Laboratoire de cyberjustice

Sujet : Introduction à la cyberjustice et aux outils d'intelligence artificielle

Présentation du cours

- Les maux de la justice
 - o Baisse du nombre de dossiers
 - o Coûts et délais
- La cyberjustice
 - o Définition
 - o Incidences
- Le rôle du rituel
- Les incidences de l'intelligence artificielle
- Les travaux du Laboratoire de cyberjustice

Lectures obligatoires :

- Nicolas W. VERMEYS et Karim BENYEKHFLEF, « **Premiers éléments d'une méthodologie de réformation des processus judiciaires par la technologie** », dans Daniel LE MÉTAYER (dir.), *Les technologies de l'information au service des droits : opportunités, défis, limites*, Bruxelles, Bruylant, 2010, p. 207. Disponible ici : http://cyberjustice.openum.ca/files/sites/102/VERMEYS_BENYEKHFLEF1.pdf
- Karim BENYEKHFLEF, « **La résolution en ligne des différends de consommation : un récit autour (et un exemple) du droit postmoderne** » dans Pierre-Claude LAFOND, dir, *L'accès des consommateurs à la justice*, Cowansville, Yvon Blais, 2010, 89-117. Disponible ici : <http://cyberjustice.openum.ca/files/sites/102/ODR-recit-postmoderne.pdf>
- Karim BENYEKHFLEF, « **Online Consumer Dispute Resolution: a narrative around (and an example of) postmodern law** », 21 (2016) *Lex Electronica* 57, en ligne : <<http://www.lex-electronica.org/s/1507>>.
- Karim BENYEKHFLEF, « **L'intelligence artificielle et les principes de justice fondamentale**», (2018) *Options politiques/Policy Options*, en ligne : <<http://policyoptions.irpp.org/fr/magazines/february-2018/lia-et-nos-principes-de-justice-fondamentale/>>.
- Karim BENYEKHFLEF et Jie ZHU, « **Intelligence artificielle et justice : justice prédictive, conflits de basse intensité et données massives** », (2018) 30 *Les Cahiers de propriété intellectuelle* 789-826. Disponible ici : <https://www.lespci.ca/articles/v30/n3/intelligence-artificielle-et-justice-justice-predictive-conflits-de-basse-intensite-et-donnees-massives/>
- Site Web du Laboratoire de cyberjustice : <<http://www.cyberjustice.ca/>>.

Lectures suggérées :

- Pierre-Claude LAFOND, *L'accès à la justice civile au Québec*, Cowansville, Yvon Blais, 2012.
- Antoine GARAPON, *Bien juger : Essai sur le rituel judiciaire*, Paris, Odile Jacob, 2001.

SÉANCE 2 – Mardi 16 juin 9h

Conférencières :

Karine GENTELET, professeure de sociologie, Département des sciences sociales de l'Université du Québec en Outaouais et vice-présidente du conseil d'administration d'Amnistie International Canada
Alexandra BAHARY-DIONNE, candidate à la Maîtrise, Département des sciences sociales de l'Université du Québec en Outaouais

Sujet : Groupes marginalisés, usages des technologies numériques et justice sociale

Présentation : La séance portera sur les usages des systèmes d'intelligence artificielle par et pour des groupes, communautés ou populations marginalisées dans l'objectif d'améliorer leur accès à la justice. Le terme d'accès à la justice est ici défini plus largement que l'accès aux tribunaux. Le concept de justice doit être compris en termes de justice sociale et donc pris dans un contexte socio-politique de rééquilibrage de rapports de pouvoirs inégalitaires plutôt que seulement des rapports judiciaires.

Lectures obligatoires :

- Paula Ricaurte, « **Data Epistemologies, The Coloniality of Power, and Resistance** », *Sage Journal*, Volume: 20 issue: 4, pp. 350-365. Disponible ici : <https://journals.sagepub.com/doi/full/10.1177/1527476419831640>
- Lina Dencik, Arne Hintz, Joanna Redden & Emiliano Treré, « **Exploring Data Justice: Conceptions, Applications and Directions** », *Information, Communication & Society*, 22:7, pp. 873-881; Disponible ici : <https://doi.org/10.1080/1369118X.2019.1606268>
- Paulo Savaget, Tulio Chiarini, Steve Evans, « **Empowering political participation through artificial intelligence** », *Science and Public Policy*, Volume 46, Issue 3, June 2019, Pages 369–380. Disponible ici : <https://doi.org/10.1093/scipol/scy064>

SÉANCE 3 – Mercredi 17 juin 9h

Conférencier :

Vincent GAUTRAIS, professeur, Faculté de droit de l'Université de Montréal et Directeur du Centre de recherche en droit prospectif

Sujet : Preuve technologique

Présentation :

Partie 1 : la notion de document au centre de la LCCJTI

- Notion de document
- Notion d'intégrité et authenticité du document
- Original et reproductions du document

Partie 2 : la notion d'élément de preuve au centre du CCQ

- Différences entre les éléments de preuve
- Écrit
- Témoignage
- Élément matériel

Lecture obligatoires :

- <http://lccjti.ca/articles/> (lire principalement les commentaires sur les articles 1 à 20)

Lectures suggérées :

- Vincent GAUTRAIS, *Preuve technologique*, Montréal, 2^e éd., LexisNexis, 2018. (Édition 2013 disponible en ligne via ATRIUM)
- Vincent GAUTRAIS, *Neutralité technologique : rédaction et interprétation des lois face aux changements technologiques*, Montréal, Éditions Thémis, 2012.

SÉANCE 4 – Jeudi 18 juin 9h

Conférencier :

Jean-François ROBERGE, professeur, Faculté de droit de l'Université de Sherbrooke et Directeur des programmes en prévention et règlement des différends

Sujet : L'accès à la Justice au 21^e siècle. Vers une approche empirique de la justice centrée sur les personnes.

Présentation :

Dans la foulée des objectifs de développement durable 2030 de l'ONU, une vision de l'accès à la justice centrée sur les personnes se développe à l'échelle internationale.

Nous explorerons cette tendance qui favorise une approche empirique de la justice et son potentiel pour renouveler la prestation des services juridiques et les compétences des juristes.

Lectures obligatoires :

- Groupe de travail sur la justice. *Justice pour tous. Rapport final*. 2019. Disponible ici : <https://www.justice.sdg16.plus/report>
- OECD. *Equal Access to Justice for Inclusive Growth. Putting People at the Center*. 2019. Disponible ici : <https://www.oecd.org/governance/equal-access-to-justice-for-inclusive-growth-597f5b7f-en.htm>

SÉANCE 5 – Vendredi 19 juin 9h

Conférencier :

Valentin Callipel, avocat et chargé de projets au Laboratoire de cyberjustice

Sujet : ODR et IA

Lectures obligatoires :

- Nicolas W. VERMEYS et Karim BENYEKHFLEF, « **ODR and the Courts** », dans Mohamed S. ABDEL WAHAB, Ethan KATSH et Daniel RAINEY (éd.), *Online Dispute Resolution: Theory and Practice*, la Haie, Eleven, 2012, p. 295, en ligne : <http://www.ombuds.org/odrbook/vermeys_benyekhlef.pdf>
- Sela, Ayelet, « **E-Nudging Justice: The Role of Digital Choice Architecture in Online Courts** », *Journal of Dispute Resolution* 127 (2019); Bar Ilan University Faculty of Law Research Paper No. 19-16. Available at SSRN: <https://ssrn.com/abstract=3414176>

Lectures suggérées :

- Nicolas VERMEYS, « Le règlement en ligne des différends de cyberconsommation » dans Pierre-Claude LAFOND et Vincent GAUTRAIS, dir, *Consommateur numérique : une protection à la hauteur de la confiance ?*, Montréal, Yvon Blais, 2016, 257-294.
- Shannon SALTER, « Online Dispute Resolution and Justice System Integration : British Columbia's Civil Resolution Tribunal », (2017) 34 *Windsor Y. B. Access Just.* 112. Online : <<https://ssrn.com/abstract=2965745> or <http://dx.doi.org/10.2139/ssrn.2965745>>.
- Karim BENYEKHFLEF, Emmanuelle AMAR et Valentin CALLIPEL, « ICT-Driven Strategies for Reforming Access to Justice Mechanisms in Developing Countries », (2015) 6 *The World Bank Legal Review* 325. Disponible ici : https://issuu.com/world.bank.publications/docs/9781464803789_part2

SÉANCE 6 – Samedi 20 juin 9h

Conférencier :

Nicolas Vermeys, professeur, vice-doyen à l'administration des programmes de la Faculté de droit de l'Université de Montréal et Directeur adjoint du Laboratoire de cyberjustice

Sujet : Cybersécurité et cyberjustice

Présentation :

- Identification et authentification
- Sécurité de l'information
- Les incidences sécuritaires liées au dépôt électronique des documents

Lectures obligatoires :

- Nicolas VERMEYS, « **Privacy v. Transparency : How Remote Access to Court Records Forces Us to Re-examine Our Fundamental Values** », dans Karim BENYEKHLEF, Jane BAILEY, Jacquelyn BURKELL et Fabien GÉLINAS, dir, *eAccess to Justice*, Ottawa, University of Ottawa Press, 2016, 122-153. Disponible ici : https://ruor.uottawa.ca/bitstream/10393/35566/1/9780776624303_eAccess.pdf
- Nicolas VERMEYS et Emmanuelle AMAR, avec la collaboration de Vincent GAUTRAIS, « **Le dépôt technologique des documents** », étude présentée au ministère de la Justice du Québec, 2016. Disponible ici : <https://www.cyberjustice.ca/files/sites/102/WP15-1.pdf>

Lectures suggérées :

- Nicolas W. VERMEYS, « Un modèle économique pour baliser l'obligation de sécurité informationnelle », dans Stéphane ROUSSEAU (dir.), *Juriste sans frontières – Mélanges Ejan Mackaay*, Montréal, Thémis, 2015, p. 471.
- Nicolas W. VERMEYS, *Responsabilité civile et sécurité informationnelle*, Cowansville, Éditions Yvon Blais, 2010.